



BORDEREAU DECLARATIF DE LA TAXE DE SEJOUR - 2022
 ETABLI AU TITRE DE LA PERIODE DE PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR
 DU 01/01 AU 31/12

TAXE APPLICABLE AUX 22 COMMUNES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU JURA :
 AUGEA / AUGISEY / BALANOD / BEAUFORT-ORBAGNA / CHEVREUX / COUSANCE / CUISIA / DIGNA / GIZIA / GRAYE ET CHARNAY / LES TROIS CHÂTEAUX (Chazelles, L'Aubépin, Nanc les Saint Amour et Saint Jean d'Etreux) / LOISIA / MAYNAL / MONTAGNA LE RECONDUIT / ROSAY / ROTALIER / SAINT AMOUR / SAINTE AGNES / THOISSIA / VAL D'EPY (Senaud, Nantey, Florentia, et La Balme d'Epy) / VAL-SONNETTE (Bonnaud, Grusse, Vercia, Vincelles) / VERIA

Tarifs fixés par délibération N°2021-81
 Taxe de séjour gérée par la Communauté de Communes Porte du Jura - 10 grande rue - 39190 Beaufort-Orbagna - 03 84 48 96 67
 Contacts : Office de Tourisme Porte du Jura - 17 place d'Armes - 39160 Saint Amour - 03 84 48 76 69

BORDEREAU A RETOURNER A L'OFFICE DE TOURISME PORTE DU JURA

OBLIGATOIRE
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE :

OBLIGATOIRE - 1 BORDEREAU PAR ETABLISSEMENT
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT :

	Hôtel Meublé de tourisme 4* et 5*			Hôtel Meublé de tourisme 3*			Hôtel Meublé de tourisme 2*			Hôtel Meublé de tourisme 1* Chambres d'hôtes			Camping, hébergement de plein air 1 et 2 * + camping non classé			Tout autres hébergements non classés ou en cours de classement			
	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	Nombre de nuitées assujetties (nbr de nuitées x nbr de pers assujetties)	Tarif	Montant total	
LOCATIONS EN DIRECT		1 €			0,80 €			0,70 €			0,60 €			0,20 €				3% du prix de la nuitée par personne selon le détails dans le registre du loueur fourni	
TOTAL A VERSER																			
LOCATIONS VIA PATEFORME *		1 €			0,80 €			0,70 €			0,60 €			0,20 €				3% du prix de la nuitée par personne selon le détails dans le registre du loueur fourni	
TOTAL A DECLARER *																			

* Les montants sont collectés par les plateforme et reversés directement par celles-ci à la Communauté de Communes Porte du Jura, mais vous devez déclarer les nuitées correspondantes.